

1.2

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : FINANCES

Exercice 2023 - Budget Principal, Décision modificative budgétaire n° 1 - Budget annexe de l'Assainissement, Décision modificative budgétaire n° 1 - Budget annexe de l'Eau, Décision modificative budgétaire n° 1.

Le Maire, sur proposition du 5^{ème} Adjoint délégué aux finances, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Il est rappelé que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'année 2022 ont été approuvés par l'assemblée délibérante le 3 avril 2023 et que dès lors, le Budget Primitif de l'exercice adopté par la même séance a intégré les résultats antérieurs, par la reprise des excédents et des reports d'opérations de 2022, tant en dépenses qu'en recettes, permettant ainsi dès le début de l'exercice, une disponibilité et une lisibilité complète des crédits budgétaires en engagements comptables de la Commune.

Ces décisions modificatives budgétaires interviennent pour les sections de fonctionnement et d'investissement afin d'intégrer des corrections sur les prévisions budgétaires concernant une estimation plus précise des dépenses et des recettes.

En conséquence, il convient de procéder aux ajustements nécessaires de crédits, ceux-ci devant permettre d'assurer le bon équilibre budgétaire de l'exercice 2023 et la fin de l'exercice comptable.

Les principales modifications proposées pour le budget sont les suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « contrats de prestations de services » est débité de la somme de 950,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 042 « Opération ordre transfert entre sections », compte 6811 « Dotation amortissements » est crédité de la somme de 950,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Contrats de prestations de services	1.248.920,63 €	- 950,00 €	1.247.970,63 €
042 - Opération ordre transfert entre sections	6811 - Dotation amortissements	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	5.950.942,70 €	- 950,00 €	5.949.992,70 €
042 - Opération ordre transfert entre sections	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 13 « subventions d'investissement », compte 1311 « subventions transférées Etat et établissement nationaux » est débité de la somme de 950,00 €.

Dans la section d'investissement en recettes, le chapitre 040 « Opération ordre transfert entre sections », compte 28135 « Installation générale, agencements » est crédité de la somme de 950,00 €.

Récapitulatif par compte

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
13 - subventions d'investissement	1311 - Subventions transférées Etat et établissement nationaux	3.029.309,71 €	- 950,00 €	3.028.359,71 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	28135 - Installation générale, agencements	707.175,40 €	+ 950,00 €	708.125,40 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
13 - subventions d'investissement	13.195.157,61 €	- 950,00 €	13.194.207,61 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est débité de la somme de 38.236,66 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » est crédité de la somme de 38.236,66 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	3.179.548,79 €	- 38.236,66 €	3.141.312,13 €
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installation, matériel et outillage technique	2.221.905,40 €	+ 38.236,66 €	2.260.142,06 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	3.898.215,63€	- 38.236,66 €	3.859.978,97
23 - Immobilisations en cours	8.859.513,74€	+ 38.236,66 €	8.897.750,40
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

1.2

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est crédité de la somme de 30.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6061 « Fournitures non stockables » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6156 « Maintenance » est crédité de la somme de 15.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation informatique nuage » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues », est débité de la somme de 65.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	12.760,00 €	+ 30.000,00 €	42.760,00 €
011 - Charges à caractère général	6061 - Fournitures non stockables	5.000,00 €	+ 10.000,00 €	15.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6156 - Maintenance	0,00 €	+ 15.000,00 €	15.000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation informatique nuage	680,00 €	+ 10.000,00 €	10.680,00 €
022 - Dépenses imprévues		100.000,00 €	- 65.000,00 €	35.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	24.886,16€	+ 55.000,00 €	79.886,16 €
65 - Charges financières	680,00 €	+ 10.000,00 €	10.680,00 €
022 - Dépenses imprévues	100.000,00 €	- 65.000,00 €	35.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe de l'Assainissement.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 60226 « Vêtements de travail » est crédité de la somme de 5.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6063 « Fourniture entretien et petits équipements » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 618 « Divers » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est crédité de la somme de 50.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6228 « Divers » est crédité de la somme de 20.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation informatique nuage » est crédité de la somme de 20.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues », est débité de la somme de 115.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	60226 - Vêtements de travail	0,00 €	+ 5.000,00 €	5.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6063 - Fourniture entretien et petits équipements	1.314,31 €	+ 10.000,00 €	11.314,31 €
011 - Charges à caractère général	618 - Divers	2.000,00 €	+ 10.000,00 €	12.000,00 €
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	20.000,00 €	+ 50.000,00 €	70.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6228 - Divers	5.000,00 €	+ 20.000,00 €	25.000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation informatique nuage	0,00 €	+ 20.000,00 €	20.000,00 €
022 - Dépenses imprévues		160.000,00 €	- 115.000,00 €	45.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	47.847,48 €	+ 95.000,00 €	142.847,48 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €	+ 20.000,00 €	20.005,00 €
022 - Dépenses imprévues	160.000,00 €	- 115.000,00 €	45.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe de l'Eau.

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2023 et le compte administratif 2022, adoptés le 03 avril 2023,

- d'approuver la décision modificative budgétaire n° 1 pour le budget principal, la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'Assainissement et la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'Eau comme détaillées ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « contrats de prestations de services » est débité de la somme de 950,00 €.

1.2

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 042 « Opération ordre transfert entre sections », compte 6811 « Dotation amortissements » est crédité de la somme de 950,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Contrats de prestations de services	1.248.920,63 €	- 950,00 €	1.247.970,63 €
042 - Opération ordre transfert entre sections	6811 - Dotation amortissements	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	5.950.942,70 €	- 950,00 €	5.949.992,70 €
042 - Opération ordre transfert entre sections	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 13 « subventions d'investissement », compte 1311 « subventions transférées Etat et établissement nationaux » est débité de la somme de 950,00 €.

Dans la section d'investissement en recettes, le chapitre 040 « Opération ordre transfert entre sections », compte 28135 « Installation générale, agencements » est crédité de la somme de 950,00 €.

Récapitulatif par compte

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
13 - Subventions d'investissement	1311 - Subventions transférées Etat et établissement nationaux	3.029.309,71 €	- 950,00 €	3.028.359,71 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	28135 - Installation générale, agencements	707.175,40 €	+ 950,00 €	708.125,40 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
13 - Subventions d'investissement	13.195.157,61 €	- 950,00 €	13.194.207,61 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	3.827.825,40 €	+ 950,00 €	3.828.775,40 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est débité de la somme de 38.236,66 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » est crédité de la somme de 38.236,66 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	3.179.548,79 €	- 38.236,66 €	3.141.312,13 €
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installation, matériel et outillage technique	2.221.905,40 €	+ 38.236,66 €	2.260.142,06 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	3.898.215,63€	- 38.236,66 €	3.859.978,97
23 - Immobilisations en cours	8.859.513,74€	+ 38.236,66 €	8.897.750,40
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget Principal.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est crédité de la somme de 30.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6061 « Fournitures non stockables » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6156 « Maintenance » est crédité de la somme de 15.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation informatique nuage » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues », est débité de la somme de 65.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	12.760,00 €	+ 30.000,00 €	42.760,00 €
011 - Charges à caractère général	6061 - Fournitures non stockables	5.000,00 €	+ 10.000,00 €	15.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6156 - Maintenance	0,00 €	+ 15.000,00 €	15.000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation informatique nuage	680,00 €	+ 10.000,00 €	10.680,00 €
022 - Dépenses imprévues		100.000,00 €	- 65.000,00 €	35.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

1.2

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	24.886,16€	+ 55.000,00 €	79.886,16 €
65 - Charges financières	680,00 €	+ 10.000,00 €	10.680,00 €
022 - Dépenses imprévues	100.000,00 €	- 65.000,00 €	35.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe de l'Assainissement.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 60226 « Vêtements de travail » est crédité de la somme de 5.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6063 « Fourniture entretien et petits équipements » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 618 « Divers » est crédité de la somme de 10.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est crédité de la somme de 50.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6228 « Divers » est crédité de la somme de 20.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation informatique nuage » est crédité de la somme de 20.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues », est débité de la somme de 115.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	60226 - Vêtements de travail	0,00 €	+ 5.000,00 €	5.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6063 - Fourniture entretien et petits équipements	1.314,31 €	+ 10.000,00 €	11.314,31 €
011 - Charges à caractère général	618 - Divers	2.000,00 €	+ 10.000,00 €	12.000,00 €
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	20.000,00 €	+ 50.000,00 €	70.000,00 €
011 - Charges à caractère général	6228 - Divers	5.000,00 €	+ 20.000,00 €	25.000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation informatique nuage	0,00 €	+ 20.000,00 €	20.000,00 €
022 - Dépenses imprévues		160.000,00 €	-115.000,00 €	45.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	47.847,48 €	+ 95.000,00 €	142.847,48 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €	+ 20.000,00 €	20.005,00 €
022 - Dépenses imprévues	160.000,00 €	- 115.000,00 €	45.000,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe de l'Eau.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes décisions.